



Actes du colloque international et interdisciplinaire 2016 pour étudiants et nouveaux chercheurs

**LA SÉGRÉGATION SPATIALE D'UN GROUPE RACISÉ COMME POINT CULMINANT DE L'EXCLUSION SOCIALE**

*Laurie Gagnon Bouchard, Science politique, Université Laval*

Dans le travail de recherche *la ségrégation résidentielle comme le point culminant de l'exclusion sociale*, j'ai voulu produire une recherche critique sur le processus d'exclusion des groupes racisés par le groupe dominant. Tout d'abord, j'ai dressé un vaste portrait des conséquences de la ségrégation résidentielle d'un groupe racisé. Ensuite, deux modèles théoriques qui proposent une solution à la ségrégation, soit la solidarité différenciée d'Iris Marion Young et l'impératif de l'intégration que propose Nancy Fraser sont présentés. Ces deux auteures défendent deux modèles différents décrivant la ségrégation comme un point de départ qui mène à de multiples formes de discriminations et d'injustices. En contraste avec les propositions respectives de ces deux penseuses, je défends la thèse que la ségrégation résidentielle d'un groupe racisé constitue non pas le point de départ des inégalités raciales, mais bien plutôt le point culminant de leur exclusion sociale. En m'appuyant sur la théorie du déni de reconnaissance d'Axel Honneth et de la déshumanisation de Mme Hamrouni, je démontre que les solutions antiségrégationnistes sont difficiles à appliquer dans les faits, puisque l'individu ségrégué, en raison de son appartenance à un groupe racisé, s'est déjà vu refuser le statut de citoyen à part entière (un déni qui est inhérent à son exclusion sociale). La ségrégation résidentielle raciale est le point culminant de l'exclusion sociale puisque si un tel processus est possible, c'est que ces individus sont en premier lieu victimes de mépris et de déshumanisation.

